



Prélevée dans la nature, l'eau est un bien commun qui ne doit pas être commercialisé

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 20 Juin 2020

Etaient présent-e-s :

Jean-Claude Schaechter
Liêng Nguyen
François Dehlinger
Sophie Schonert
Marc Soriano
Danielle Olivier
Jean-Bernard Almela
Louis Clavier
José Regio
Elise Sicard
Alain Berson
Jean-Marie Schlumpf
Catherine Jouanneau

Excusé-e-s :

Gérard Toussan
Francine Kopp
Philippe Jarry
Michèle Apostolo
Georges Baroni
Marie-Pierre Delaveau
Michèle Perez

Jean Claude Schaechter : président de la séance

Catherine Jouanneau : secrétaire de la séance

Début de la réunion à 10h30.

1 Adoption du Compte rendu de la dernière réunion du 25 mai 2020 :

Discussion :

Il est à noter que parmi les candidats aux élections municipales qui ont été sollicités dernièrement pour connaître leur position sur la charte de l'eau, et son adoption par le conseil municipal, seul le candidat Maurice Olivier, à Salernes, a répondu favorablement.

Le maire actuel de Vidauban s'était montré ouvert lors des discussions mais à décliné au motif – dit à une de ses colistières – qu'il ne voulait pas se marquer politiquement.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2 .Rapport d'Activité

L'association a développé une belle activité en s'adressant aux candidats de nombreuses communes, en réussissant 3 réunions publiques (Lorgues – Figanières -les Arcs) et en apparaissant en diverses autres occasions dans

l'espace public. Elle s'est réunie 7 fois au cours de l'année. Les efforts ont notamment permis l'inclusion de cad'Eau à la commission de DPVA.
On constate cependant le peu de retours des élus ou candidats sur la question de l'eau dans cette période électorale.

Rapport d'activité adopté à l'unanimité.

3. Rapport financier

Repris ici dans les grandes lignes, le rapport détaillé est à la disposition de tout adhérent qui le demande à Jean-Bernard Almela.

A la fin de l'exercice annuel, le solde est de + 216, 42 euros

A noter que les cotisations ont représenté cette année 340 euros. Cela ne signifie pas 34 adhérents, certains donnant plus que la cotisation de 10 euros.

La réunion publique de Lorgues a apporté 95 euros de dons.

Les dépenses les plus importantes ont été les frais de transport de Gabriel Amar, intervenant à Lorgues et les frais d'assurance.

Compte-tenu des cotisations récentes et des derniers dons, l'association a en caisse 399, 43 euros à la date du 20 juin 2020.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Propositions de dépenses ou de rentrées financières dans la discussion :

- Demande de subvention à la DPVA

- Possibilité de faire fabriquer une banderole et des badges qui permettraient de nous identifier et d'affirmer la présence de Cad'Eau lors d'événements, de réunions, etc.

Elise et Alain (?) ont transformé un ancien écran de cinéma en banderole, très pratique de par son format et son caractère transportable. Il faut voir si cela suffit, demander un devis si on veut quelque chose de plus grand à accrocher sur une table de marché, ou un roll-up vertical. Didi et Jean-Claude ont une piste pour les badges .

Marc s'occupe de déclarer CAD'EAU en préfecture en vue d'obtenir la reconnaissance du caractère d'utilité publique de l'association, qui permettrait les déductions fiscales des dons et cotisations.

Jean-Bernard fait fabriquer un tampon pour officialiser un peu plus les courriers de l'association.

4. Mise à jour des membres du conseil administratif

Le collège reste identique.

5. Représentant légal de l'association auprès des services préfectoraux :

L'assemblée désigne Jean-Bernard Almela pour cette année.

6. Orientations 2020/2021/ principaux axes de discussion :

a) Continuer à intervenir auprès des communes , notamment celles qui arrivent prochainement en fin de délégation de service public de l'eau pour les convaincre de passer en régie publique, à savoir :

- Flayosc en fin de contrat en 2020-21
- Salernes en fin de contrat en 2021-22

b) Approfondir nos liens avec des associations ou collectifs similaires au notre, soit dans le domaine de l'eau soit dans celui de la défense des services publics, de la santé, dans l'esprit des valeurs de cad'Eau. Sophie s'occupe d'effectuer des liens via les réseaux

sociaux de l'association, Jean-Claude de la gestion du site pour afficher les liens en référence. Exemples d'associations évoquées: fondation Danielle Mitterrand, Stop-Linky...

c) cad'Eau a vocation à intervenir et à peser sur les grands- aménagements : concessions de barrages, question globale de la ressource en eau, stations d'épuration...

Danielle et François nous font partager leur travail sur ces dossiers.

La tendance est à la réalisation d'aménagements de plus en plus imposants, dont il convient d'interroger le bien-fondé :

- Les très grandes stations d'épuration dimensionnées pour faire face aux besoins touristiques des mois d'été fonctionnent mal le reste de l'année car elles sont alors surdimensionnées. Il faudrait mieux faire deux stations plus petites, dont une qui fonctionnerait seulement en complément de l'autre de juin à septembre.

- L'autorisation d'un nouveau forage donné par le préfet à Fox-Amphoux (concession au syndicat intercommunal pour l'utilisation des eaux du Haut-Var et du Verdon, créé en 1955 et actuellement présidé par la maire de Régusse) est une aberration : un précédent forage, réalisé il y a 15 ans car déclaré d'utilité publique , n'est toujours pas exploité. Pourquoi en faire un deuxième ? Les prévisions démographiques avancées il y a 15 ans pour justifier ces forages ne sont toujours pas réalisées. En attendant , les usagers payent des aménagements coûteux en lien avec un développement « tout touristique » ou pour un type d'agriculture qui n'est pas principalement destiné à nourrir la population. Plus que jamais, la pandémie actuelle et le confinement ont montré l'intérêt de produire et de consommer localement, et bien sûr de préserver la ressource en eau.

- De nouveaux captages sont peut-être nécessaires mais il conviendrait déjà d'améliorer les réseaux actuels pour en diminuer les fuites (de l'ordre de 30%) et de régler la turbidité récurrente des cours d'eau après les gros orages sur sols secs par la pose de filtres . Le bon sens voudrait que l'on stocke l'eau quand elle est abondante pour l'utiliser quand elle manque au lieu de procéder toujours à de nouveaux orages en période de stress hydrique.

- Il va falloir se pencher un peu plus sur le SCOT de DPVA , le schéma d'aménagement du bassin de l'Argens, à une autre échelle le schéma d'aménagement du Rhône et de ses affluents.

Danielle , Sophie et Catherine se proposent d'approfondir ces questions et de former une commission « ressources en Eau ».L'objectif est de regrouper les informations sur ces questions d'aménagement afin de dégager un argumentaire vis-à-vis des aménageurs et collectivités concernées.

danielle.olivier@icloud.com

sophie.schonert@free.fr

catherine.jouanneau@gmail.com

7. La prochaine réunion est programmée le 29 Août à 10h à Saint-Barthélemy (Salernes) . Le lieu sera ajusté en fonction de la météo.

Fin de la réunion à 12h15.

Fait à Salernes le 25 juin 2020



Jean Claude Schaechter
Président

pour Catherine Jouanneau
Secrétaire

